



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)
J0K 1C0
☎ (450) 755-4782
☎ (450) 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les projets des règlements 711-2016, 713-2016 et 714-2016

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité :

- 1- QUE lors de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2016, le conseil municipal a adopté, par résolution, le premier projet des règlements suivants :
 - **711-2016**, modifiant le règlement de zonage 390-1991, relatif à la création de la zone 3-R-10-2, à même la zone 3-R-10,
 - **713-2016**, modifiant le règlement de zonage 390-1991, relatif aux normes particulières applicables à la zone 3-R-10-2,
 - **714-2016**, modifiant le règlement de construction 392-1991, relatif aux normes concernant les éléments constitutifs d'un bâtiment;
- 2- QUE les projets des règlements **711-2016**, **713-2016** et **714-2016**, conformément à la Loi, seront soumis à une consultation publique quant à leurs objets et aux conséquences de leur adoption lors de l'assemblée publique qui se tiendra le **mardi 29 mars 2016, à 19 h**, à l'hôtel de ville, situé au **850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare**;
- 3- QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné) expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;
- 4- QUE ces projets de règlements contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- 5- QUE les projets des règlements **711-2016**, **713-2016** et **714-2016** peuvent être consultés à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 10^e JOUR DE MARS 2016.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 10^e jour de mars 2016, entre 12 h et 16 h, et que j'ai fait publier ledit avis dans le Journal L'Action du mercredi 16 mars 2016.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10^e jour de mars 2016.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim